

# JALONNEMENT PIÉTON

Depuis 2014 des panneaux d'indication destinés aux piétons et aux cyclistes sont apparus. Un pas de plus pour la promotion des modes de circulation douce.

Nous sommes nombreux à ne pas profiter pleinement des richesses dont Fontenay dispose, faute de savoir qu'elles existent ou de pouvoir les situer.

C'est une des raisons pour lesquelles, la ville a installé une cinquantaine de mâts de signalisation destinés aux piétons et aux cyclistes. Sur ces panneaux sont indiqués clairement l'équipement le plus proche, mais aussi le plus important à proximité - par exemple, l'hôtel de ville - ainsi que le temps de marche pour les atteindre.

Apparues de manière éphémère lors d'événements comme Nature en ville ou la Semaine de la mobilité, ces installations ont été très bien accueillies par les riverains. Si bien que la municipalité a décidé de rendre le projet permanent.

Ces parcours ont été élaborés selon trois thématiques : les gares, les parcs et les Rigollots-le Village, chacun permettant de découvrir la ville sous un angle nouveau.

Conçu en concertation avec la mission handicap, ce mobilier urbain répond à toutes les normes d'accessibilité. Il indique aussi les éventuels obstacles qu'une personne à mobilité réduite pourrait rencontrer sur son parcours (des escaliers, etc.) et un chemin alternatif pour pouvoir se déplacer en toute sécurité. De plus, afin de rendre les indications aussi lisibles que possible - même pour les personnes ayant des difficultés de compréhension de l'écrit -, un code couleur et des pictogrammes facilement identifiables ont été imaginés. Enfin, des QR codes sont installés sur chaque support, permettant aux détenteurs de smartphone d'accéder à un plan. Grâce à tout cela, plus aucune crainte de se perdre.

L'initiative s'inscrit de plain-pied dans le programme national Nutrition Santé, plus connu sous l'appellation « Manger Bouger », du ministère de la Santé. Le but est de réduire les distances, afin de promouvoir les modes de déplacement actifs, comme la marche à pied. Nous avons donc tracé des itinéraires malins empruntant des chemins que l'on ne connaît pas forcément. Ces « itinéraires malins » permettront de montrer aux riverains que le moyen le plus rapide pour se déplacer n'est pas forcément les transports en commun ou la voiture et ainsi leur faire économiser le prix d'un titre de transport ou du carburant.

Bon pour la planète, bon pour la santé comme pour le portefeuille, pourquoi se priver ? À vélo ou à pied, circulez, y'a tout à voir !



**Circuit des parcs**



**Circuit des Gares**



**Circuit Rigollots-Village**

